

021. HOFFMANN - 12 02 2019 - 15 H 00

Sujet: [INTERNET] Parc éolien Maihac sur Benaize.

De : Francis HOFFMANN <hoffmannf@wanadoo.fr>

Date : Tue, 12 Feb 2019 15:00:39 +0100 (CET)

Pour : pref-enquete-publique <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Copie à : pref-enquete-publique <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Piece jointe; mes observations sur le projet de parc éolien de Maihac sur Benaize

Francis Hoffmann Saint Sulpice Les Feuilles.

parc eolien.odt	Content-Type: application/vnd.oasis.opendocument.text
	Content-Encoding: base64

Devant la réalité du réchauffement climatique, il me semble nécessaire de favoriser le développement des productions d'énergie (électricité) les moins polluantes et ,ainsi, diminuer la production d'énergie « fossile » : charbon (gaz à effet de serre), nucléaires (déchets radioactifs d'une durée de vie considérable et que nous ne savons pas retraiter), Nous savons également que les ressources de notre planète sont limitées et que l'utilisation des énergies renouvelables peut retarder leur épuisement,

Les seules nouvelles énergies alternatives que nous maîtrisons actuellement sont le photovoltaïque et l'éolien, Certes ces technologies ont aussi des inconvénients mais aucune n'est parfaite,

En ce qui concerne le projet éolien de Mailhac sur Benaize et notamment le bois de Bouéry que je connais très bien, je fais la remarque suivante :

- à propos du « déboisement » qui est très critiqué, j'ai constaté que plusieurs parcelles aux entrées du bois ont subi des coupes rases et se transforment en champ de broussailles sans que personne n'ait trouvé à les contester : que sont devenus la faune et la flore qui s'y trouvaient ?
- La plus grande partie du bois a toujours été exploitée suivant un plan simple de gestion agréé par les services compétents ; des coupes raisonnées ont été régulièrement effectuées et n'ont fait l'objet d'aucune réclamation de la part des opposants au projet actuel ni par aucune vérification par les instances administratives compétentes,

Faisons confiance aux propriétaires forestiers et agriculteurs , acteurs de la vie économique de Mailhac qui maîtrisent ce projet et en suivront la réalisation pour préserver ainsi le bois de Bouéry,

Je suis favorable à ce projet,